

Madame, Monsieur,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur les multiples mesures répressives qui pénalisent les conducteurs, ainsi que sur la nécessité de revenir à une sécurité routière juste, saine et efficace. Sachez que je suis très investi sur ces sujets, que je juge essentiels.

Lutter contre l'insécurité routière constitue à mes yeux un enjeu humain et social. Or, après douze années de baisse, le nombre de tués sur la route a augmenté entre 2014 et 2016. Cette situation est très préoccupante, alors que la France n'avait pas enregistré une telle hausse depuis trente-cinq ans. Notre mobilisation doit être totale pour empêcher les drames qui endeuillent chaque année des milliers de familles.

Si les habitants et les habitantes de notre circonscription me font confiance, je m'engage à me battre pour une augmentation des crédits consacrés à la sécurité routière, dont je regrette la baisse ces dernières années.

Je proposerai également un nouveau cap pour notre politique de sécurité routière, axé vers davantage de prévention et de formation envers tous les usagers de la route, des plus jeunes aux plus âgés. La lutte contre l'insécurité routière doit avant tout inclure une sensibilisation aux dangers de la route, avec une éducation à la sécurité routière tout au long de la vie.

En effet, nous ne pouvons pas nous contenter d'une politique du tout-répressif, dont le principal objectif serait de renflouer les caisses de l'Etat, au détriment des conducteurs. Plutôt que de se focaliser sur le rendement financier, c'est la dangerosité du comportement qui doit être sanctionnée en priorité, afin d'obtenir des résultats en matière de sécurité. Nous devons en particulier lutter contre l'usage de drogues et contre l'alcoolémie au volant.

Lorsque je dirigeais l'entreprise que j'ai créée, M&M Conseil, à Paris, j'ai initié avec un député du Haut-Rhin, Jean-Paul Fuchs, « Les Rencontres parlementaires sur la route et la sécurité routière ». Chaque année ces colloques réunissaient l'ensemble des acteurs concernés par ces enjeux et notamment les usagers de la route. Les trois leviers sur lesquels on peut agir en matière de sécurité routière y étaient débattus : les aménagements routiers, l'amélioration de la sécurité des véhicules et les comportements humains. Jamais un seul levier, le tout-répressif, n'y a été prôné.

Si je suis élu député, je m'engage à consulter les associations d'automobilistes et de motards, et à engager avec elles un dialogue constructif afin de placer la sécurité des Françaises et des Français au cœur de nos préoccupations. Vous pourrez compter sur moi pour plaider en faveur d'une politique de sécurité routière ambitieuse et efficace.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, madame, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués et dévoués.

Wilfrid Montassier

Candidat aux élections législatives Union de la Droite et du Centre (LR-UDI-CPNT)

4ème circonscription de Vendée